

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance régulière
du 7 juillet 2009 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-
Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley
sise au 499, rue Principale, le 13 juillet 2009 à 19h37.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Messieurs Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1, Éric Lapointe, conseiller au siège no 6, sont absents.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-07-208

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 12 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

**3. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DES RUES
BOUTIN/ENNIS/PELCHAT – SOUMISSION :**

3.1) PAVAGE

3.2) BORDURE DE CIMENT

**4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE
156 500 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS À DES
TRAVAUX DE VOIRIE DU DIXIÈME RANG**

5. 430, RUE BELLEGARDE : BALISE SUR L'ACCOTEMENT

TRAVAUX PUBLICS

6. PAVAGE RUE DU COLLÈGE- SECTION ACCOTEMENT PRÈS DU 441, RUE PRINCIPALE

7. NETTOYAGE DES FOSSÉS RANG 9 : PELLE MÉCANIQUE

LOISIRS- TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE : DEMANDE D'AUTORISATION – VENTE D'ALCOOL À L'EXTÉRIEUR

9. OFFRE DE VENTE : 359 À 363 RUE PRINCIPALE

10. LES GRANDS FEUX SAINT-HONORÉ :

10.1) AUTORISATION : DÉFILÉ

10.2) ASSURANCES

11. BROCHURE TOURISTIQUE : EMBAUCHE - INFOGRAPHISTE

12. AUTRES ITEMS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DES RUES BOUTIN/ENNIS/PELCHAT – SOUMISSION :

3.1 PAVAGE

2009-07-209

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour le pavage des rues Boutin, Ennis et Pelchat ;

Considérant que l'entreprise Pavage Sartigan inc. est le seul soumissionnaire;

Considérant que la soumission déposée s'élève à cent cinquante-quatre mille deux cent sept dollars et quatre-vingt-dix sous (154 207.90) et qu'elle est conforme;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Pavage Sartigan inc. pour la somme mentionnée en préambule.

3.2 BORDURE DE CIMENT

2009-07-210

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'implantation de bordures de ciment dans les rues Boutin et Pelchat ;

Considérant que deux compagnies ont déposé des soumissions et

qu'elles se lisent comme suit :

	Option 1 Bordures seules	Option 2 Préparation, bordures, remblai
B.M.Q. inc.	31 909.88 \$	50 156.91 \$
Jean Leclerc Excavation inc.	38 806.99 \$	71 909.33 \$

Les taxes sont incluses.

Considérant que la firme Génivar a procédé à l'analyse des soumissions et elles sont conformes;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir la plus basse soumission soit celle de la compagnie BMQ inc. – option 1 pour la somme de trente et un mille neuf cent neuf dollars et quatre-vingt-huit sous (31 909.88), taxes incluses.

4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 156 500 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS À DES TRAVAUX DE VOIRIE DU DIXIÈME RANG

2009-07-211

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 90-2009 décrétant un emprunt de 156 500 \$ pour défrayer les coûts relatifs à des travaux de voirie dans le Dixième rang.

5. 430, RUE BELLEGARDE : BALISE SUR L'ACCOTEMENT

Les membres du conseil demandent à Monsieur Marc Faucher, chef d'équipe par intérim, de retirer du sol les balises installées sur l'accotement de la rue Bellegarde face au numéro civique 430.

6. PAVAGE RUE DU COLLÈGE- SECTION ACCOTEMENT PRÈS DU 441, RUE PRINCIPALE

Les membres du conseil autorisent Monsieur Marc Faucher, chef d'équipe par intérim, à faire paver le pourtour de la grille de rue contiguë au 441, rue Principale.

7. NETTOYAGE DES FOSSÉS RANG 9 : PELLE MÉCANIQUE

2009-07-212

Considérant que les fossés doivent être nettoyés dans le rang 9 et que les services d'une pelle mécanique sont nécessaires;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu de retenir les services de l'entreprise Drouin Doris Excavation pour le nettoyage des fossés dans le rang 9. Le surplus de la terre de rebut devra être disposée sur la propriété municipale située à l'ouest du ruisseau Foley (sentier

vélo-pédestre).

8. EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE : DEMANDE D'AUTORISATION – VENTE D'ALCOOL À L'EXTÉRIEUR

2009-07-213 **Considérant** que pour obtenir un permis d'alcool de la Régie des Jeux et des Sports, la municipalité doit autoriser l'Exposition agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et préciser que le site est clôturé ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de l'Exposition agricole de Beauce à vendre de l'alcool à l'extérieur et certifie que le site est clôturé.

9. OFFRE DE VENTE : 359 À 363 RUE PRINCIPALE

Les membres du conseil demandent à Madame Edith Quirion, Directrice Générale/sec.-très., de communiquer avec le propriétaire pour connaître ses disponibilités afin de visiter la propriété.

10. LES GRANDS FEUX SAINT-HONORÉ :

10.1) AUTORISATION : DÉFILÉ

2009-07-214 **Considérant** que le comité des Grands Feux St-Honoré organise un défilé de chars allégoriques le 29 août prochain (remis au 5 septembre en cas de pluie);

Considérant que les chars allégoriques emprunteront les rues suivantes :

- départ au 417, Rang 9;
- rue Principale;
- rue Mercier;
- rue Poulin;
- rue Bellegarde;
- arrivée à l'Aréna au 453, rue Ennis;

Considérant que le comité doit obtenir l'autorisation de la municipalité pour tenir ce type d'événement;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin, et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité des Grands Feux St-Honoré à tenir un défilé de chars allégoriques le 29 août prochain (remis au 5 septembre, en cas de pluie) et d'emprunter les rues susmentionnées en préambule.

10.2) ASSURANCES

2009-07-215 **Considérant** que la 3^e édition des Grands Feux St-Honoré se tiendra le 29 août prochain (remis au 5 septembre, en cas de pluie) sur les terrains du Comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley et de l'Exposition agricole de Beauce (exposition d'art dans le pavillon de l'artisanat);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'aviser les assurances de la municipalité pour couvrir l'événement.

11. BROCHURE TOURISTIQUE : EMBAUCHE - INFOGRAPHISTE

2009-07-216

Considérant que les services d'un infographiste sont nécessaires pour la mise en page de la brochure touristique relative à la « saga des Grégoire »;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir les services de Madame Bianca Fortier, infographiste, au tarif horaire de quinze dollars (15). Madame Fortier évalue ce projet à 5 heures de travail.

12. AUTRES ITEMS

Aucun point ne fut ajouté.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

14. CLÔTURE DE LA SESSION

2009-07-217

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 21h26.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D.G. – SEC.-TRÈS.